

Parlement Jack Shihorn, attaché de recherche.

Le comité étudia une version modifiée du projet de rapport sur le rapport consacré à l'inégalité de traitement fondée sur l'âge.

Le rapport est arrêté en ordonnance. Les trois projets de rapport, sous les termes modifiés, sont le rapport du comité de la Chambre des communes document dont se servit cette dernière lors de son étude de la question de l'inégalité de traitement fondée sur l'âge, y compris les annexes.

- a) étude critique des publications liées à cette question;
- b) témoins convoqués à cette question;
- c) témoins entendus dans de leur comparaison et numéros.

—Que le président soit autorisé à surveiller l'élaboration définitive du rapport ainsi adopté y compris les annexes, et à le présenter à la Chambre une fois complété, ou si celle-ci ne s'est pas le rapport, que le rapport de la Chambre.

À 17 h 02, le comité a tenu une nouvelle convention où le président a annoncé qu'il y avait un accord sur le rapport et les annexes. Le rapport et les annexes ont été adoptés par la Chambre à 17 h 05.

Le rapport a été adopté à l'unanimité à 17 h 05.

Donald G. Reid
1881 JUILLET 12 MERCREDI 1981

Le Comité permanent des droits de la personne se réunit le mardi 15 août 1981 à 15 h 30 dans la salle de conférence de l'édifice de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, sous la présidence de Reginald Stackhouse, président.

Membres du comité permanent: Bill Atwell, Roland de Corneille, Walter McLean, Reginald Stackhouse, Maurice Tremblay et Andrew Wilton.